

Communiqué de presse

L'Etat demande à la filière tabac de bien vouloir augmenter de plus de 100 millions ses profits

Contrairement aux annonces du gouvernement, le pourcentage de taxes sur le tabac ne va pas augmenter de 6% ce 17 octobre 2011. La structure des taxes et le pourcentage de taxes perçues sur le tabac - qui peuvent être de remarquables outils de santé publique - ne seront en rien modifiés. L'espoir affiché dans leurs discours par le Premier Ministre et le Ministre des finances est malheureusement que les Français continuent à fumer autant. Avec une mauvaise foi évidente ils présentent cette augmentation de prix comme une mesure « sanitaire », ce qu'elle n'est en rien. Dans les faits, et pour la quatrième fois depuis 2007, le gouvernement s'apprête à faire un nouveau cadeau d'environ 100 millions d'euros à la filière tabac en demandant aux compagnies internationales du tabac d'augmenter de 6% leur prix de vente en France. Ces faibles augmentations de prix, quand elles sont organisées par l'industrie du tabac, n'ont aucun bénéfice sanitaire comme cela a été démontré par les 3 dernières augmentations de 2007, 2009 et 2010. Les ventes de tabac ne diminuent plus en France depuis 2004 et selon l'INPES la consommation a même augmenté de 2% entre 2005 et 2010. Cette augmentation industrielle de prix doit chaque année laisser ainsi 60 000 français mourir prématurément du tabagisme et leur faire perdre 20 années de vie.

Le Professeur Bertrand Dautzenberg, Président de l'OFT, déclare « *que cette augmentation industrielle de 6% du prix du tabac sans aucun bénéfice sanitaire est d'autant plus scandaleuse qu'elle s'accompagne d'un nouveau cadeau de 100 millions d'euros dans l'année qui vient à la filière tabac dont les profits s'envolent malgré la crise. C'est au gouvernement de diriger la France et non aux multinationales du tabac. Quand le gouvernement, en concertation avec le Ministère chargé de la santé, augmente les taxes du tabac, il maintient les recettes fiscales et diminue les maladies et la mortalité liées au tabac. Quand il demande aux multinationales d'augmenter les prix, il les enrichit au détriment de la santé des Français. Les Français ne doivent pas l'accepter.* »

L'OFT demande :

- 1- Aux assemblées et au gouvernement de récupérer immédiatement ces 100 millions d'euros par une taxe exceptionnelle sur la filière tabac (cette somme permettrait par exemple d'assurer pour tous la gratuité des médicaments d'arrêt du tabac, occasionnant des bénéfices en cascade pour l'assurance maladie !);
- 2- que les prochaines augmentations du prix du tabac portent sur les taxes et non sur les prix industriels et ne soient plus confiées à l'industrie du tabac ;
- 3- que les fumeurs entrent en résistance et que, contrairement au souhait du Ministre des finances et du Premier ministre qui leur demandent de sacrifier leur santé et leur vie, ils s'arrêtent de fumer dès cette fin d'année 2011 ;
- 4- aux candidats à la présidentielle de 2012 de s'engager pour re-entreprendre une politique concernant le tabagisme qui préserve la liberté, la santé, le bien être et le budget des français et aide à libérer progressivement la France, comme le font les autres pays développés, de cette maladie qui est la première cause de mort évitable dans notre pays : la dépendance tabagique.

Contacts OFT

Pr Bertrand Dautzenberg, président • 06 13 43 70 48 • b.dautzenberg@ofta-asso.fr
Aude Collin, chargée de projets • 01 43 25 25 87 • a.collin@ofta-asso.fr
66, boulevard Saint-Michel • 75006 Paris • Tél. : 01 43 25 19 65

www.ofta-asso.fr